

**Communiqué**

Pour diffusion immédiate

**APPEL aux producteurs agricoles : Du balisage à l'élargissement des bandes riveraines dans les bassins versants des rivières Beaudette, Delisle et Rouge**

**Vaudreuil-Soulanges, le 23 novembre 2018** – Le Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS) démarre deux projets qui sont concentrés sur des activités pouvant contribuer au maintien des fonctions des bandes riveraines en milieu agricole dans les bassins versants des rivières Beaudette, Delisle et Rouge. L'Organisme de bassin versant offrira ses services gratuitement grâce à deux subventions accordées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Ces deux projets, présentant des différences notables, seront exécutés dans trois (3) bassins versants de la zone d'intervention du COBAVER-VS. Le premier projet est axé sur le balisage des bandes riveraines dans les bassins versants des rivières Beaudette et Delisle; le second se propose d'accompagner les producteurs dans la réalisation de projets vitrines de bandes riveraines élargies dans les bassins versants des rivières Beaudette et Rouge.

Le projet de balisage de bandes riveraines identifiera la limite des bandes riveraines à l'aide de piquets afin de rendre visible la berge minimale à conserver lors des travaux aux champs. La largeur de trois mètres (1 m sur le replat du talus) à conserver sera mesurée depuis la ligne des hautes eaux. La pose des balises se fera à l'intervalle moyen de 50 mètres. La limite des bandes, une fois identifiée, permettra d'une part de protéger la machinerie agricole qui sera utilisée à cette fin; et de l'autre de faciliter le développement de la végétation naturelle qui freinera l'érosion en retenant les sols fertiles aux champs et attirera des pollinisateurs qui joueront un rôle important dans le rendement des cultures et dans le maintien de la biodiversité autour des champs agricoles.

Le deuxième projet propose la plantation de bandes riveraines élargies dans des endroits visibles et passants. Les producteurs seront accompagnés en vue de produire un plan d'aménagement personnalisé et adapté pour remettre en état les bandes riveraines qui sont proches de leur champ. Les bandes riveraines élargies seront réalisées à partir de 2,5 mètres sur le replat du talus pour préserver les sols arables aux champs et réduire leur perte aux cours d'eau. La remise en état des bandes riveraines à proximité des champs agricoles leur permettra de continuer à produire ses nombreux bienfaits qui passeront par le contrôle de l'érosion, le maintien des sols fertiles aux champs, le développement de la végétation et la préservation de la biodiversité. La population passante pourra les approcher comme des sites d'observation et témoignera des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Nous faisons un appel à tous les producteurs agricoles dont les activités se déroulent autour des rivières Beaudette, Delisle et Rouge. Des activités d'information seront aussi réalisées à l'intention des agriculteurs afin de leur présenter les projets.

**Pour information :**

Farel R. Joseph, M.Sc. Env.  
Chargé de projets, COBAVER-VS  
(450) 451-0755  
[agronomie@cobaver-vs.org](mailto:agronomie@cobaver-vs.org)